

# Clos-Langlois Conseil de Quartier

La réunion s'est tenue en présence de:

Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au maire référent du conseil de quartier,

Monsieur Ludovic LECOMTE Adjoint au maire référent du conseil de quartier était excusé,

Madame Sandra BAHRI conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité.

8 habitants étaient présents

Année 2022 n°4—mardi 22 novembre 2022

## Sommaire :

- Le monde associatif à proximité du quartier
- Echanges sur l'actualité du quartier et de la Ville

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

## Le monde associatif à proximité du quartier

Une brève introduction de la séance a consisté à informer les habitants du suivi de la déambulation du 25 juin dernier, au cours de laquelle plusieurs sites avaient été repérés pour bénéficier d'une végétalisation. La direction des Espaces Verts de la ville de Vitry a pour objectif de mener des projets de végétalisation sur le territoire et établit un planning annuel de ces interventions. Les propositions faites par les habitants de Clos Langlois sont à l'étude pour 2023. Le choix de traiter un de ces lieux sera regardé à l'échelle de la ville et compte tenu du budget nécessaire. Des informations supplémentaires seront données dans les prochains conseil de quartier.

**La Maison de la Vie Associative de Vitry ( M.V.A.)** est un équipement municipal dédié au monde associatif de Vitry afin de leur offrir de multiples prestations telles qu'un centre de ressources, du matériel informatique, de la documentation, et une aide juridique. La plupart des associations de la ville en sont membres pour bénéficier de cet accompagnement. Tous vitriots peut se rendre à la M.V.A. pour s'informer sur l'offre vitriote en matière de vie associative.

Adresse : 36 rue Audigeois (place de la Heunière) Tel 01 79 61 60 70. Horaires : du Lundi au Jeudi : 9h-12h - 14h-18h, Vendredi : 9h-12h et 14h-19h, Samedi : 9h - 12h

Elle a transmis une listes d'associations œuvrant dans le quartier Clos Langlois.

**Association Sourire d'Espoir** : Culture indienne, accueil d'enfants / Présidente : Madame Goubert

Coordonnées : [souiresdespoirdutheatre@gmail.com](mailto:souiresdespoirdutheatre@gmail.com) Tel : 06 60 89 65 78

**Association Héron Pourpré** : Cette association propose de la Sophrologie / Présidente : Madame Maria Juez

Coordonnées : [contact@heronpourpre.com](mailto:contact@heronpourpre.com) Tel : Mme Beaujard : 06 85 80 94 05

### **Association « Danse qui vive! » :**

Une habitante prend la parole pour présenter cette association, dont elle est membre, et qui a longtemps été dans le quartier à la salle Paul Eluard, dans le quartier. Aujourd'hui ils se réunissent à la Salle Aubert dans le quartier du Coteau - Malassis.

« Danse Qui Vive! » a pour objet la promotion des danses et musiques traditionnelles. Elle organise des ateliers de danse, de musique d'ensemble, de chant à danser, et des cours d'accordéon diatonique.

« Danse Qui vive ! » organise un bal de danse traditionnelle, ou Bal Folk, chaque 2e mercredi du mois à la salle Au-ber, 18 rue Au-ber à Vitry sur Seine (de 19h30 à 22h)

Coordonnées : dansequivive@gmail.com

Cette habitante parle aussi de **l'Association ESV-SLC** proche du quartier qui a une offre importante tant sportive que culturelle.

Les activités sont pratiquées essentiellement dans la journée.

Aquagym, yoga, piscine, gymnastique, danse, country, L.I.A, sorties culturelles... et Pilate et qi gong.



### **Entente Sportive de Vitry (ESV) - SLC—Sport Loisirs Culture**

Adresse : 17 allée du Coteau

⇒ 01 46 80 94 44 • Courriel : [esv.slc@gmail.com](mailto:esv.slc@gmail.com) • Site internet : [www.esvitry-club.fr](http://www.esvitry-club.fr)

Un habitant fait remarquer qu'à proximité du quartier Clos Langlois un centre social et deux espaces de vie sociale accueillent les vitriots.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale favorisent tous les deux l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité à travers la mise en œuvre de projets collectifs. La différence fondamentale entre un espace de vie sociale et un centre social est le nombre de professionnels mis à disposition d'une façon plus importante pour le centre social ainsi que le taux de financements plus élevé.

### **L'espace de vie sociale Les Monis** : Tour 3 RdC, 6 avenue Commune de Paris

La création de ce centre en 2006 revient à l'initiative des habitants qui souhaitaient aider les enfants, notamment au niveau scolaire (beaucoup de professeurs se sont investis dans le projet). L'association compte 3 temps pleins et une quinzaine de bénévoles. L'association bénéficie de subventions de la part de la ville ainsi que de locaux qui lui sont mis à disposition. Elle a reçu également l'aide de la fondation Vinci, et de manière régulière des subventions du département, de la région, de l'État. L'association compte 3 temps pleins et une quinzaine de bénévoles.

### **Les Activités :**

- ateliers pour enfants, adolescents et adultes ;
- sorties pour les familles ;
- fêtes de quartier ;
- accueil enfants le mercredi après-midi et les vacances scolaires ;
- initiation : - à l'informatique et à la bureautique les mercredi 16-18h et jeudi 10-12h, - atelier tablette/smartphone le lundi 14-15h (une fois par mois) ;
- permanence administrative le mardi et jeudi 14-17h ;
- poste informatique (accès Internet) disponible du lundi au vendredi de 10h à 18h.
- le travail des bénévoles équivaut à 13 %.



**Contact** : Coordinatrice : Éva Grécale - 01 46 80 21 93

### L'espace de vie sociale Les Couleurs de la Dalle.

L'association anime un espace de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Elle valorise les habitants, leur implication, leur savoir-faire, les solidarités et l'insertion.



Leurs activités sont diverses, de l'atelier de cuisine aux cours de langues et la gymnastique, pour tous les âges.

Présidente Djamila Tamarat Adresse 4, Allée du Petit Tonneau

Leur Site: <https://lescouleursdeladalle.org> leur mail : [lcd-vitry94@orange.fr](mailto:lcd-vitry94@orange.fr) Tel : 01 43 91 58 77

### Centre Social du plateau Maison des Vitry'Haut.

En passant par le chemin Saint Martin qui longe le parc des Blondeaux, le centre social du plateau est très proche du quartier du Clos Langlois.

Il doit son nom "Maison des Vitry'haut" au vote des habitantes et habitants au début de l'année 2021 (plus de 200 participants). Même démarche pour faire le choix de sa mascotte – un kimono ! – mais auprès des enfants du quartier qui l'ont dessinée et même construite avec l'aide d'un collectif d'artistes. Preuves que l'envie de s'investir dans un centre social ne manquait pas au Plateau. Une équipe s'investit dans l'accueil et l'accompagnement des habitants. La directrice est Madame Camille Larive.

Le centre propose une adhésion individuelle annuelle de 5 euros (10 euros par famille) hors activités payantes précises.

Le programme des activités est à retirer au centre ou envoyé par mail après adhésion.

Coordonnées : 15 rue Lebrun

Tel : 01 71 80 69 50

mail : [centresocialplateau@mairie-vitry94.fr](mailto:centresocialplateau@mairie-vitry94.fr)



### Les 3 Cinés Robespierre :

Cinéma municipal qui regroupe trois salles de 200, 120 et 60 places.

Les films d'actualité à caractère familial et à destination du jeune public sont privilégiés.

Depuis plus d'une dizaine d'années la programmation a été reconnue par le label « art et essai » notamment pour la diffusion hebdomadaire de films en version originale sous-titrée.

Les habitants soulignent l'action importante du cinéma « **les 3 Cinés Robespierre** » qui proposent une programmation riche à des tarifs très avantageux y compris pour les sorties nationales.

Plein tarif : 6.80 € / Réduit : 5 € / Carte 10 séances : 40 € + 1 € de frais de gestion (non nominative - validité 6 mois)  
Moins de 18 ans, cinéclub : 4€ / Matin, programmes courts : 3.50 €

Leur action menée, parfois conjointement avec des associations, permet la mise en place de soirées débat avec une programmation spécifique sur un thème de société .

D'autres dispositifs ambitieux sont à noter :

Une habitante mentionne le « **Ciné-ma différence** » qui permet aux personnes porteuses d'un handicap d'être accompagnées par des bénévoles pour une séance de cinéma. Ce dispositif est né de la collaboration du Secteur Handicap au sein du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et des 3 Cinés Robespierre. Le cinéma s'est équipé de boucles magnétiques pour les malentendants et de l'audiodescription pour les malvoyants ou non-voyants. Une salle est par ailleurs équipée d'une plateforme conçue pour les usagers de fauteuil roulant. La programmation est choisie conjointement entre le CCAS et la direction du cinéma.

Inspiré du succès de ce dispositif, le Secteur Handicap a créé **Théâtre Relax**. Les spectacles Relax proposent un environnement bienveillant et détendu où chacun peut vivre ses émotions sans craintes, ni contrainte. Ces représentations offrent notamment un cadre accueillant et rassurant aux personnes avec autisme, polyhandicap, handicap mental ou psychique, maladie d'Alzheimer, ainsi qu'aux parents avec de jeunes enfants. Le personnel d'accueil du théâtre Jean-Vilar, et les bénévoles de Ciné-ma différence, reconnaissables à leur gilet jaune, sont présents pour veiller à ce que tous les spectateurs, avec ou sans handicap, se sentent les bienvenus.

## Echanges sur l'actualité du quartier et de la Ville

### Chemin Saint Martin et voie Isabey:

Des habitants alertent sur la dangerosité de la voie Isabey qui est empruntée par de nombreux enfants qui débouchent en courant ou en trottinette à toute vitesse sur le chemin Saint Martin où les automobilistes, qui roulent vite, pourraient les percuter. Ils demandent si la ville peut installer une croix de Saint André à la fin de la voie Isabey afin de contraindre ces groupes d'enfants à ralentir et à descendre de leur trottinette ?

### Le traitement des arbres sur Vitry.

Un habitant s'inquiète de la prise en charge des arbres sur la commune. Ne vont-ils pas être sacrifiés pour toujours plus de constructions ?

**Réponse :** Monsieur Benbetka Adjoint au Maire ayant dans sa délégation la partie végétalisation urbaine, explique qu'un diagnostic phytosanitaire va être engagé en 2023 pour établir la santé des arbres de la ville. Aux résultats de ce diagnostic et pour des raisons de sécurité, certains devront être abattus. La ville s'est engagée à ce que pour un arbre abattu, un arbre soit planté. En ville les réseaux sous-terrain très encombrés ne permettent pas des fosses de plantation suffisamment grande pour permettre un épanouissement et une longévité importante aux arbres des villes. C'est pourquoi les arbres ne peuvent pas toujours être replantés aux mêmes endroits ou à proximité. Ils sont alors plantés dans des espaces les plus favorables possible.

### Economie d'éclairage dans les équipements de Vitry :

Une habitante précise qu'elle a alerté par courriel Monsieur le Maire sur les dépenses d'électricité pouvant être revues à la baisse notamment dans les équipements sportifs qui sont éclairés même sans utilisateurs.

### Passage Bouchardon :

Ce passage, emprunté par les parents et les élèves de l'école maternelle Charles Perrault, n'est pas éclairé. Est-ce que ce passage est communal, et si oui est ce que la Ville peut installer un éclairage ?

Dans ce passage le mur d'une propriété montre des signes d'effondrement. Quel recours peuvent avoir les piétons empruntant ce passage?

**La date du prochain Conseil de quartier est arrêtée collectivement au mardi 14 mars 2023**

Compte rendu rédigé par le service vie de quartier Coordonnées : Téléphone 01 46 82 81 96

Courriel : [viedequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viedequartier@mairie-vitry94.fr)

Chargée de démocratie locale référente du quartier Madame Florence MONTEUX.